

# **08**

## **R A P P O R T**

**OBJET : MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE NUMERISATION DES BIBLIOTHEQUES-MEDIATHEQUES DE METZ .**

Les Bibliothèques-Médiathèques ont la double fonction de service documentaire encyclopédique et de mémoire historique et culturelle de Metz. Ces deux missions doivent être envisagées dans la double dimension de desserte de la population locale et du rayonnement de notre ville.

Disposant de longue date de compétences photographiques et éditoriales, le service a commencé pour des raisons techniques à prendre des vues numériques afin de les transmettre à distance aux chercheurs et aux imprimeurs. L'exposition « Gravissime : 500 ans d'image dans le livre » a fourni la première occasion, en 2008, d'une exposition numérique complète sur les graveurs lorrains qui reste accessible sur le site Internet du service.

Afin de systématiser la promotion et la mise à disposition des ressources patrimoniales anciennes et contemporaines de Metz, les Bibliothèques-Médiathèques mettent en oeuvre un programme de numérisation sous le titre de « Figures du patrimoine écrit et graphique lorrain » qui englobe les dimensions variées de l'histoire messine :

- Diversité des hommes dans un territoire depuis longtemps traversé par différentes influences culturelles ;
- Diversité des savoirs accumulés par l'histoire : religions, science naturelle, industrie, arts militaires,...
- Diversité des modes d'expression autour d'une constante spécifique à la région, l'importance de l'image : enluminure réputée dès l'époque carolingienne, gravure traditionnelle et arts du livre, imagerie populaire, numérique et illustration...

Ce projet sera au cœur du programme de réinformatisation prévue pour 2010 dont les études sont engagées. Sur les années 2009-2011, ce projet de numérisation est estimé à 335 000 € HT, avec la réalisation en 2009 d'une première tranche de 20 000 € HT. Aussi, il est demandé au Conseil municipal d'en approuver le principe pour permettre la recherche des financements appropriés, notamment des subventions : État, Europe et Région dans le cadre du volet métropolitain du CPER.

D'où la motion suivante :

## **MOTION**

**OBJET : MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE NUMERISATION DES BIBLIOTHEQUES-MEDIATHEQUES DE METZ.**

Le Conseil Municipal,

Les Commissions compétentes entendues,

Considérant l'intérêt de promouvoir le patrimoine messin par le programme de numérisation des Bibliothèques-Médiathèques intitulé « Figures du Patrimoine écrit et graphique lorrain ».

DÉCIDE de :

- Approuver ce programme documentaire estimé globalement à 335 000 € HT pour les années 2009 à 2011.
- Approuver le plan prévisionnel de financement concernant la réalisation en 2009 d'une première tranche de travaux estimée à 20 000 € HT, financée conjointement et à même hauteur par l'Etat, la Région lorraine, le FEDER et la Ville de Metz.
- D'imputer la dépense correspondante pour l'année 2009 sur le budget des Bibliothèques-Médiathèques.
- Inclure cette opération dans le processus de réinformatisation du service des Bibliothèques- Médiathèques.

SOLLICITE :

- Les subventions auxquelles la Ville peut prétendre, aussi bien pour la production de documents numériques que pour l'infrastructure matérielle nécessaire à l'opération.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces et documents se rapportant à cette opération.

Pour le Maire,  
L'Adjoint délégué :

Antoine FONTE